

NOUVEAU

Des bornes pour déposer mes déchets alimentaires

J'adopte le bon réflexe
pour réduire mes déchets
et les valoriser.

Comment ça marche ?

- 1 Je trie mes déchets alimentaires dans un contenant hermétique.
- 2 Ne pas jeter de sacs plastiques, krafts et emballages (mêmes compostables).
- 3 Je dépose mes déchets alimentaires en vrac dans une borne proche de chez moi.
- 4 Mes déchets alimentaires sont collectés et transformés en compost.





Restes de repas



Produits alimentaires périmés



Préparations de repas



Thé / café (sachets, vrac, marc, filtres)



Oui ! L'ensemble des déchets alimentaires se trient.

— Ne pas jeter de sacs plastiques, krafts et emballages (mêmes compostables).



Trouvez une borne près de chez vous en scannant le QR code ou en allant sur dechet.cc-sevreloire.fr



**Une question ?
Nous sommes à votre écoute !**

Service prévention et gestion des déchets
02 51 71 75 71
dechets@cc-sevreloire.fr